



Commune de
Voisenon

8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

AVIS DE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

Voisenon, le 7 avril 2026

**Le 13 avril 2025 à 19 heures
en salle du Conseil municipal**

Conformément à l'article 27 du règlement intérieur, les questions seront à adresser 48 h avant la tenue du Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Création des commissions communales et désignation des membres des commissions communales
2. Constitution de la Commission d'Appel d'Offre
3. Fixation du nombre et élection des membres du Conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale (CCAS)
4. Élections et désignations des représentants au sein des organismes extérieurs
5. Désignation des correspondants extérieurs
6. Désignation des délégués pour la commission communale des impôts directs (CCID)
7. Désignation d'un membre de la commission de révision des listes électorales
8. Désignation d'un représentant élu au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)
9. Adhésion au groupement de commande du SDESM – éclairage public
10. Adhésion au groupement de commande du SIPPAREC – Sipp'n'co

URBANISME

11. Acquisition des parcelles cadastrées B679 et B681



Le Maire

Julien AGUIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Île-de-France Département de Seine-et-Marne Canton de Melun
Toutes les correspondances doivent être adressées de manière impersonnelle à Monsieur le Maire

**VILLAGE
HISTORIQUE**